

Dossier

La programmation régionale des inspections contrôles pour 2025

L'organisation des activités d'inspection contrôle a été fortement marquée au cours des deux dernières années par le plan de contrôle de tous les EHPAD. La mise en œuvre, à compter de 2025, d'un plan de contrôle des établissements accueillant des personnes en situation de handicap va continuer à fortement mobiliser les équipes de l'Agence régionale de santé.

Au titre de l'année 2025, 2 orientations nationales (ONIC) sont à décliner :

- ▶ **Prévention et lutte contre la maltraitance dans les établissements et services médico-sociaux (ESMS) pour personnes en situation de handicap (2025 – 2027)**
- ▶ **Contrôle des moyens tactiques en établissements de santé** : garantir la disponibilité et l'efficacité face aux crises sanitaires (2025-2026)

Le programme régional d'inspection-contrôle (PRIC) poursuivra les objectifs suivants :

✔ **Au titre de la direction de l'offre de soins :**

- ▶ Le centre hospitalier de Bonifacio en cours.
- ▶ 8 visites de conformité à réaliser dans le cadre du renouvellement des autorisations (traitement du cancer et chirurgie / HAD / Chirurgie esthétique)
- ▶ 3 visites de conformité supplémentaires dans le cadre de la loi Khattabi des centres de santé dentaire.

✔ **Au titre de la direction de l'offre médico-sociale :**

▶ **Prévention et lutte contre la maltraitance dans les établissements et services médico-sociaux (ESMS) pour personnes en situation de handicap (ONIC 2025 – 2027)**

Il s'agit de :

- Prévenir et lutter contre les maltraitements, prioritairement dans les ESMS avec hébergement / internat pour enfants et adultes en situation de handicap, au sein desquels les risques de maltraitance institutionnelle peuvent s'en trouver accrus, avec une attention particulière, parmi ceux-ci, accordée aux établissements pour enfants, mais de manière non exclusive ;
- S'assurer de la conformité des conditions d'installation, d'organisation et de fonctionnement des ESMS contrôlés aux normes juridiquement opposables (contrôle du respect des obligations résultant de l'autorisation) ;
- Vérifier que les gestionnaires d'ESMS sont en capacité de satisfaire aux objectifs d'accompagnement que leur fixe la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale du fait de leur statut de structure médico-sociale (cf. articles L. 116-1 et L. 116-2 du CASF : promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, répondre de façon adaptée à leurs besoins ; article L. 311-3 du CASF : respecter les droits et libertés individuels des personnes accueillies ou accompagnées, leur garantir une prise en charge et un accompagnement individualisé de qualité...).
- Veiller à l'application des recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) issues de la Haute Autorité de Santé (HAS) et des sociétés savantes, notamment dans le champ des troubles du spectre autistique (TSA) et des troubles du neuro-développement (TND).

Les inspections-contrôles réalisées prendront en compte les transformations à l'œuvre dans le secteur du handicap en matière d'offre médico-sociale et de parcours des personnes, lesquelles conduisent à penser de plus en plus en dispositifs intégrés / plateformes de services et non plus seulement en « établissements » ou « services » ; L'inspection sous-tend donc également la transformation de l'offre.

Une attention particulière sera portée à la « logique de parcours » proposée et mise en œuvre, et donc à l'environnement global de la personne.

En 2025, 3 structures seront contrôlées : 2 au titre du secteur enfants, 1 au titre du secteur adultes.

▶ **Prévention et lutte contre la maltraitance dans les établissements et services médico-sociaux (ESMS) pour personnes âgées dépendantes (suites du plan de contrôles EHPAD).**

Dans le prolongement de plan national de contrôles EHPAD, deux établissements seront contrôlés (contrôles sur pièces suivis, le cas échéant, d'une inspection in situ).

✔ **Au titre de la direction de la santé publique**

▶ **Contrôle des moyens tactiques en établissements de santé** : Garantir la disponibilité et l'efficacité face aux crises sanitaires (2025-2026)

Objectifs :

- assurer la maintenance et la disponibilité des matériels critiques (équipements, produits pharmaceutiques, postes sanitaires mobiles) ;
- renforcer leur capacité de projection et de mobilisation en cas de crise.

Cette ONIC s'appuie dans un premier temps sur une grille d'auto-évaluation des établissements de santé, permettant une analyse fine des situations locales. Cette grille permettra d'identifier les causes d'éventuelles insuffisances et de proposer des solutions concrètes d'accompagnement. Elle vise à identifier les établissements en difficulté, à engager des actions correctives et, si nécessaire, dans un second temps, à activer l'inspection-contrôle en cas de non-conformité persistante pour rétablir la conformité et garantir une préparation optimale. Ce programme, conçu comme un levier mobilisateur, offre aux ARS la possibilité d'intervenir stratégiquement et en dernier recours, renforçant ainsi la capacité du système de santé à faire face aux crises.

Les résultats attendus :

1. Un état précis et actualisé de la gestion des moyens tactiques au sein des établissements de santé via le travail de ciblage à partir de la grille d'auto-évaluation ;
2. Un cadre clair pour la prise de décisions administratives, que ce soit pour appliquer des sanctions, engager des réformes ou allouer des ressources.

4 sites sont identifiés en Corse.

▶ Par ailleurs, 2 **structures sur le champ de la lutte contre le risque infectieux et les addictions** seront inspectées au titre de l'année 2025. Il s'agit de poursuivre le programme engagé en 2024 dans ce champ.

▶ **Contrôles sanitaires aux frontières** (au titre du R.3115-1 du CSP et suivants)

10 sites sont concernés par cette obligation juridique d'inspection-contrôle.

✔ **Au titre de la direction adjointe de la santé-environnementale**

▶ 15 exploitants de réseaux d'eau potable (représentant 60 captages) ;

▶ 7 ES et ESMS (thématiques de la prévention de la légionellose, de la gestion des DASRI et de la qualité de l'air intérieur, dont amiante et radon) ;

▶ 13 établissements recevant du public (thématiques de la prévention de la légionellose et/ou des piscines).

✔ **Au titre du département Pharmacie/Biologie**

▶ Réalisation de 14 enquêtes / inspections auprès des PUI sans activité optionnelle.

▶ Inspection des officines (cible d'environ 5%) au titre des dispositions prévues à l'article R.5125-27 du Code de la santé publique ;

▶ Inspections non programmées (sur plainte et/ou signalement) ;

▶ Suites d'inspections, en lien étroit avec la DOS et la DMS.

A ce programme prévisionnel, viendront s'ajouter les éventuelles inspections non-programmées en cas de signalements. Il est à noter en outre que les suites d'inspections au titre de l'année 2024 mobiliseront également les services de l'Agence.

En direct des territoires

Troubles de l'audition chez le nourrisson : un accès facilité au dépistage en Corse

L'audition comme la vue et les autres sens, contribue aux relations du bébé avec son environnement et participe à son développement. Un bébé sur 1 000,

Participation de l'ARS à l'assemblée des maires de Haute Corse

L'ARS était présente le 15 mars dernier, à l'invitation de M Vivoni, président de l'AMHC, à l'assemblée des maires, dans la salle des fêtes de la commune de Borgo. La directrice

soit deux ou trois bébés par jour, naît en France avec un trouble de l'audition.

Le dépistage proposé en maternité a pour but de déceler précocement la majorité des troubles de l'audition qui pourraient nécessiter un accompagnement adapté. Lors de son séjour à la maternité, il est proposé un test pour vérifier l'audition du bébé. Ce test n'est pratiqué qu'avec l'accord des parents. Le résultat est communiqué par le médecin qui examine le bébé avant la sortie de la maternité. (Articles L. 1111-2 et R. 4127-42 du Code de la santé publique).

Comment ce test est-il réalisé ?

Le test est réalisé par le personnel formé de la maternité. Des sons très brefs et de faible intensité (équivalents à la voix chuchotée) sont émis dans l'oreille :

- soit par une petite sonde posée dans l'oreille, s'il s'agit des oto-émissions acoustiques automatisées (OEAA) ;
- soit par une oreillette, s'il s'agit des potentiels évoqués auditifs automatisés (PEAA).

Les réponses auditives sont recueillies par la sonde ou par des électrodes posées sur la peau du bébé. Ce test n'est pas douloureux. Il se pratique sans médicament ni anesthésie.

Le résultat indique si la transmission des sons s'est faite ou non de manière satisfaisante. Il ne s'agit pas d'un diagnostic mais d'un test d'orientation pour éventuellement procéder à un bilan complémentaire. Le test a enregistré des réponses aux stimulations sonores : le test est concluant. Cela signifie que l'enfant a perçu les sons émis. Le test n'a pas enregistré de réponses aux stimulations sonores : le test n'est pas concluant.

Les sons émis pendant le test sont très faibles.

L'agitation du bébé, la présence de sécrétions dans les oreilles peuvent perturber le test. Un rendez-vous en consultation spécialisée est alors proposé pour un bilan plus approfondi.

Jusqu'à présent les tests de second niveau étaient pratiqués sur le continent, à Marseille. A la demande des Dr Ledoyen, neuropédiatre, et du Dr Ménager chef de service de la pédiatrie du centre hospitalier d'Ajaccio, l'ARS a financé un matériel qui permet d'éviter un voyage sur Marseille aux nourrissons et à leurs parents (ce matériel existe déjà au centre hospitalier de Bastia). Le lien entre le Dr Farinetti (ORL Pédiatrique CHU Timone en charge du dépistage) et le CHA reste très fort particulièrement pour les situations les plus complexes.

En parallèle l'agence a entamé un programme médico-social pour mieux accompagner dans les années à venir les personnes porteuses de déficience sensorielle dont la surdit . Le parcours de soins et d'accompagnement commence d s la naissance.



d partementale de la Haute-Corse, Anne Marie Lhostis, est intervenue pour mobiliser les  lus du territoire sur les rencontres territoriales sant  de 2025, qui se d rouleront du 27 mars au 24 juin 2025 (cf. infra)

Les  lus ont  galement  t  invit s   diffuser cette information sur leurs sites et   sensibiliser leurs populations. Il a  t  rappel  que les usagers sont toutes et tous bienvenus, les rencontres se d roulant selon une logique ascendante, ouvertes   tout un chacun, sans pr requis techniques ni expertise.

Sont  galement intervenues la CAF sur le service public de la petite enfance, Mme le Dr Pancrazi sur le g rontopole et l'Agence de la biodiversit  pour une pr sentation de leurs missions.



Rencontres Territoriales en Sant  : les inscriptions sont ouvertes !

L'ARS Corse organise, en partenariat avec les associations des maires de Corse-du-Sud et de Haute-Corse et les Conseils Territoriaux de Sant  Pumonte et Cismonte, une s rie de rencontres sur les territoires pour informer,  changer et co-construire avec les acteurs de la sant  et la population.

Du 27 mars au 24 juin, parce que la sant  nous concerne tous ( lus, professionnels de sant , citoyens),  changeons, comprenons, agissons ensemble !

L'objectif ? D mocratiser l'information sur l'organisation des soins, faciliter l'acc s aux services de sant  et renforcer la collaboration entre tous les acteurs. Les rencontres s'articulent en deux temps forts, offrant   chacun la possibilit  d'y participer en fonction de ses disponibilit s et de ses centres d'int r t.

📍 Premi re partie : un espace d'information en format « salon »

Dans un espace interactif informez-vous sur :

- les projets d j  alis s depuis la derni re r union du Conseil National de la Refondation,
- les actions en cours dans votre micror gion dans le cadre du PRS : acc s aux soins, parcours de sant , handicap,
- les outils num riques d ploy s sur le territoire par le GRADeS (mallettes connect es, dossier m dical partag , t l m decine)
- les maisons sports sant 

Cet espace vous permettra d' changer librement avec les professionnels, les repr sentants de l'assurance maladie et de la MSA ainsi que de l'ARS et de mieux comprendre les dispositifs existants ou   venir.

Le médicobus arrive en Corse du Sud : des soins au plus près des habitants

Depuis le 4 février 2025, un nouveau service de santé itinérant circule sur les routes du Taravo : le médicobus. En complément de la téléconsultation et des autres dispositifs existants, ce projet vient renforcer l'offre de soins sur le territoire. Face à la baisse du nombre de professionnels de santé dans certaines communes, le médicobus propose une solution concrète pour rapprocher les soins des populations isolées, notamment les personnes âgées, les malades chroniques ou encore celles sans médecin traitant.

Chaque mois, le véhicule médical effectue une à deux tournées dans les villages de Pila Canale, Cozzano, Olivese, Petreto-Bicchisano et Serra-di-Ferro. Environ 15 consultations sont réalisées par demi-journée, avec des spécialités adaptées aux besoins de chaque commune : gynécologie, pédiatrie et médecine générale.

« Le médicobus est une réponse complémentaire pour garantir un accès à la santé à tous, même dans les zones les plus isolées », souligne le Dr Augustin Vallet, porteur du projet. Ce service s'inscrit dans le cadre du Plan France Ruralité et bénéficie d'un budget de 155 000 euros, dont 100 000 euros financés par l'ARS Corse.

Une belle avancée pour la santé de proximité en Corse, qui pourrait, à terme, inspirer d'autres territoires.



Exercice sécurité civile en Haute-Corse

L'ARS a participé à l'exercice "Protection de l'espace scolaire + "NOVI Alpha", organisé par la Préfecture de Haute-Corse le jeudi 13 mars 2025. Cet exercice a permis de tester la procédure de dénombrement des victimes (appairage SIVIC/SINUS) et le déclenchement de la CUMP ainsi que la procédure d'alerte de l'ARS (Mise en place CRAPS et articulation CRAPS/ représentant de l'ARS en COD, mobilisation de l'ARS de Zone). La directrice départementale, accompagnée de l'infirmière VSS a siégé en COD ; parallèlement une cellule d'animation, incluant un représentant de l'ARS et celui du SAMU, a créé des événements pour tester l'efficacité du dispositif déployé.

L'exercice s'est déroulé de 8h à 12h et a réuni, sous le pilotage du Préfet de Haute-Corse, les services de l'Etat concernés, notamment la DSDEN, les FSI, le SIS, l'ARS, la CDC....

📍 Seconde partie : un atelier débat sur les soins palliatifs

Animée par le Dr Daniel NICOLAS et Graziella MATTEI, avec la Cellule d'Appui Territoriale cette seconde partie permettra de répondre à la question "**Quelle prise en charge et quelle organisation des soins palliatifs en Corse ?**" Les participants partageront leurs expériences, attentes et besoins afin d'établir un état des lieux et d'améliorer l'accompagnement sur le territoire.

Agenda des réunions du Cismonte

- 27 mars : Plaine orientale sud - **Ghisonaccia**
- 03 avril : Centre corse - **Corte**
- 14 mai : Balagne - **Santa Reparata di Balagna**
- 11 juin : Plaine orientale nord - **San Nicolao**
- 24 juin : Pays bastiais - **Bastia**

Agenda des réunions du Pumonte

- 8 avril : Sartonais-Valinco -Taravo - **Sartène**
- 29 Avril - Pays Ajaccien - **Ajaccio**
- 3 juin Ouest Corse - **Cargèse**
- 10 juin Sud corse/Alta Rocca - **Porto Vecchio**

Rejoignez-nous et partagez largement l'information !

JE PARTICIPE

LES RENCONTRES TERRITORIALES EN SANTÉ 

Du 27 mars au 24 juin 2025

Mieux comprendre pour mieux agir

Votre rendez-vous pour tout savoir sur l'offre de santé disponible sur votre territoire

9 rendez-vous pour tout savoir sur l'offre de santé disponible sur votre territoire

OUVERTS A TOUS !

2 TEMPS FORTS

UN ESPACE INTERACTIF POUR S'INFORMER  Personne âgée Innovation Accès aux soins Handicap Prévention	UN ATELIER - DÉBAT LES SOINS PALLIATIFS EN CORSE : Quelle prise en charge et quelle organisation ? animé par le Dr Daniel NICOLAS et Graziella MATTEI  CORSPALLIATIF
--	--



Pensez à vous inscrire !
www.corse.ars.sante.fr





Ça fait l'actu

Accompagnement ANAP pour construire les plans bleus des ESMS

Les établissements médico-sociaux ont l'obligation réglementaire d'élaborer un plan bleu qui constitue le plan global d'anticipation et de gestion des risques pour faire face à tout type de crises et de situations sanitaires exceptionnelles susceptibles de les impacter (épidémies, rupture de flux, incendie, infections nosocomiales, actes de malveillance et de terrorisme, catastrophes naturelles et technologiques,...). Il s'agit donc d'un document fondamental pour assurer la continuité et la sécurité des accompagnements des personnes vulnérables accompagnées (personnes âgées, personnes en situation de handicap et des personnes confrontées à des difficultés spécifiques). Les conclusions issues des inspections réalisées sur le secteur médico-social, dans le cadre notamment du plan de contrôle EHPAD, ont mis en exergue la nécessité d'apporter un soutien à ces établissements afin qu'ils se dotent d'un outil adapté à leur situation et leurs besoins évalués à travers une véritable démarche qualité.

Dans ce contexte, l'ARS a sollicité l'ANAP pour construire un accompagnement collectif à destination de 51 EMS de Corse. Cet accompagnement a permis un travail en 5 groupes sur Ajaccio et Bastia entre novembre 2024 et février 2025. L'animation réalisée par l'ANAP a permis la mise à disposition d'outils mais également le partage entre les établissements autour de cette problématique commune.

Pour quels résultats ?

- ✅ 28 EMS ont suivi 100% de l'appui proposé soit 47% des EMS
- ✅ 7 établissements ont abandonné l'appui après la 1ère journée soit 13.7% des EMS
- ✅ 16 établissements n'ont pas pris part aux journées soit 31.4% des EMS.

Conformément au cadre défini dans le rapport d'orientation budgétaire 2024, des sanctions financières seront appliquées aux EMS non-inscrits dans la démarche organisée par l'ANAP et ne présentant pas un plan bleu conforme au cadrage national et opérationnel au regard de l'état des lieux propre à leur structure.

Une journée autour de l'attractivité et du management

Le 20 mars dernier, José FERRI, directeur de l'offre de soins, a ouvert la journée consacrée à l'attractivité et le management dans le secteur sanitaire, social et médico-social.

Organisée à l'initiative de l'ANFH, l'ARS, l'OPCO Santé et Uniformation, cette journée avait pour objectif de :

- ▶ présenter la convention récemment signée par les 4 structures,
- ▶ réunir les acteurs du secteur pour partager des expériences, identifier des besoins communs et faire émerger des leviers et actions à mettre en place dans le cadre de cette même convention.

Près de 50 professionnels ont répondu présents et ont pu recueillir les témoignages d'expériences innovantes en matière de formation, de management ou encore de créations de tiers-lieux à l'EHPAD Château de Beurecueil et à l'EHPAD Jeanne d'Arc de Vico. Les ateliers de l'après-midi ont permis de riches échanges autour du management, de la marque employeur mais aussi des solutions à envisager pour mieux intégrer et fidéliser ses nouveaux collaborateurs.

Des pistes de travail ont été identifiées : les premières pierres de ce nouveau partenariat ont bel et bien été posées !

Une journée riche en échanges et en partage !



Harmonisation des mandats de représentants des usagers

✔ Les plans bleus des établissements ayant participé ont été structurés et/ou sont en cours de rédaction/finalisation/révision selon leur point de départ. L'ANAP attend les diagnostics de fin pour analyser plus finement les progrès perçus.

✔ Observation d'une pair-aidance qui s'est mise en place entre les participants

✔ Les travaux ont permis de porter la question de la coopération et de la mutualisation entre les EMS.

Quelques chiffres de mesure de satisfaction des EMS ayant suivi l'appui :

✔ Le taux de satisfaction globale s'élève 9.2/10

✔ Les participants ont jugé que l'appui répondait fortement à leur besoin à 8.5/10

✔ En moyenne les participants ont jugé l'utilité du temps investi à 8.9/10

Cet accompagnement du secteur médico-social dans la mise en œuvre d'une obligation réglementaire garante de la sécurité des usagers a été intégralement financé par l'ARS pour un montant de 30 000€.

2ème édition du challenge patient "Et chez vous, comment le patient participe-t-il à la sécurité de ses soins"

Du 10 mars au 31 mai, la Haute Autorité de santé et l'Institut français de l'expérience patient (IFEP) organisent la 2e édition du Challenge patient qui s'inscrit dans le cadre de la feuille de route nationale pour améliorer la sécurité des patients et des résidents" 2023-2025.

L'objectif de ce défi est de valoriser des projets initiés par des professionnels de santé permettant de rendre le patient acteur dans la sécurité de ses soins.

Ce challenge concerne tous les secteurs : sanitaire, social, médico-social ainsi que la ville.

Pour participer au challenge, les professionnels de santé doivent présenter un dossier de candidature décrivant comment le patient (entourage, résident, personne concernée) est partie prenante de la sécurité de ses soins. **La date limite d'envoi des dossiers est fixée au 31 mai 2025.**

👉 [En savoir plus](#)

Campagne HPV dans les collègues : lancement de la 2nde phase

La campagne de vaccination contre les papillomavirus se poursuit en Corse. Près de 300 élèves de classe de 5ème vont recevoir leur 2e dose de vaccin dans les semaines à venir. Cette action de prévention essentielle contribue à réduire les risques de cancers liés au HPV, grâce à une protection efficace dès l'adolescence.

👉 [En savoir plus](#)



Les représentants des usagers (RU) jouent un rôle clé dans l'amélioration continue de la qualité des soins et la prise en compte des attentes des patients au sein des établissements de santé. Pour garantir une représentation stable et efficace, le processus de renouvellement des mandats des représentants des usagers en Commissions Des Usagers (CDU) est désormais harmonisé en concertation avec France Asso Santé et le collectif Interassociatif Santé Corse

Pourquoi ?

✔ Stabilité et continuité : une durée uniforme des mandats pour une meilleure lisibilité et anticipation.

Simplification administrative : un processus de gestion optimisé.

✔ Meilleure planification : un alignement des mandats avec les échéances nationales.

Pour renouveler ou non son mandat un appel à candidatures sera ouvert du 1er avril au 31 mai 2025.

Cette démarche vise à renforcer la représentation des usagers et à améliorer leur implication dans la gouvernance des établissements de santé.

👉 [Préparez-vous dès maintenant à participer à cet appel à candidatures !](#)



Semaine européenne de la vaccination 2025 : tous mobilisés !

« Prévenir, protéger, vacciner », c'est le slogan de la Semaine européenne de la vaccination (SEV) 2025, qui se tiendra du 27 avril au 3 mai. Cet événement vise à accroître la couverture vaccinale pour mieux protéger la santé de tous, avec cette année un focus sur la vaccination des seniors, particulièrement exposés aux formes graves de certaines maladies.

Diffusion d'informations, actions de vaccination, webinaires... de nombreuses initiatives seront proposées pour sensibiliser le public à l'importance des vaccins. Vous organisez une action dans ce cadre ? Partagez-la avec nous !

👉 **Contact**

sophie.istria@promotionsante.corsica

Pour vous aider à faire la promotion de la vaccination, comme chaque année, des documents sont mis à votre disposition.

Passez vos commandes du 28 mars au 18 avril 2025 sur

<http://moncoupon.santepubliquefrance.fr>

- Connectez-vous à votre compte ou créez-en un si vous n'en avez pas

- Saisissez le code campagne suivant :

VACCSEV2025L

2 avril : Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme

Le dépistage précoce, une clé pour mieux accompagner les enfants

À l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, l'ARS Corse souhaite rappeler l'importance d'un diagnostic précoce pour permettre une prise en charge adaptée dès le plus jeune âge.

L'autisme, ou trouble du spectre de l'autisme (TSA), concerne environ 1 enfant sur 100. Il se manifeste de façon très différente selon les individus, ce qui rend l'accompagnement personnalisé essentiel.

Repérer tôt pour mieux accompagner

Les premiers signes peuvent apparaître dès les premiers mois de vie : absence de contact visuel, retard de langage, comportements répétitifs...

Pourtant, en France, le diagnostic est encore souvent posé trop tardivement, autour de 6 ans en moyenne.

Depuis 2020, la Corse s'est dotée d'un outil majeur : [la Plateforme de Coordination et d'Orientation \(PCO\)](#), portée par l'association ADPEP de Haute-Corse. Initialement dédiée aux enfants de 0 à 6 ans, elle est désormais ouverte aux 7-12 ans depuis 2024.

👉 **Son objectif** : proposer un parcours coordonné, sans avance de frais. En 2024, 108 enfants ont été orientés vers la PCO, sur un total de 246 depuis sa création.

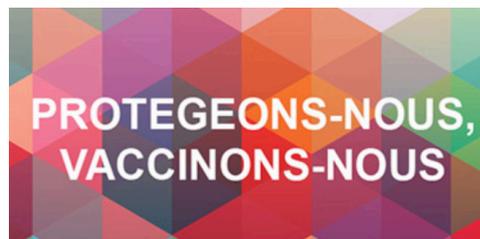
Des outils pour les familles et les professionnels

Pour renforcer le repérage, des livrets d'information sont à disposition des parents et des professionnels de santé. Les grilles de repérage ont aussi été intégrées au carnet de santé de l'enfant, pour rendre le dépistage plus systématique.

L'ARS Corse encourage chacun à se saisir de ces ressources, disponibles sur son site internet, afin de favoriser un diagnostic plus précoce et un accompagnement mieux adapté.

[En savoir plus](#)

- Sélectionnez les documents désirés et validez votre commande.



En Corse, la santé s'engage contre les violences faites aux femmes

Face à l'urgence de mieux protéger les femmes victimes de violences, l'ARS Corse et les établissements hospitaliers lancent un dispositif inédit : les Maisons des femmes-Santé. Ces structures d'accueil, d'écoute et de soins ouvriront dès ce printemps à Ajaccio, Bastia et Porto-Vecchio.

Chaque année en France, plus de 213 000 femmes sont victimes de violences conjugales. En Corse, on estime ce chiffre entre 1 084 et 1 800 cas par an. Derrière ces statistiques, des parcours de vie brisés, des souffrances physiques et psychologiques, souvent passées sous silence.

Les Maisons des femmes-Santé (MDF-Santé) offriront une prise en charge globale, confidentielle et sécurisée, en lien avec les professionnels de santé, les associations, les services sociaux et les autorités judiciaires. Chaque structure proposera un accompagnement médical, psychologique, social et juridique. Les femmes pourront même y déposer plainte sur place.

◆ À Ajaccio, la MDF-Santé s'installe dès avril au Centre hospitalier de La Miséricorde, avec une montée en charge prévue pour juin en mutualisant les équipes avec l'antenne UMJ.

◆ À Bastia, elle ouvrira en juin dans l'immeuble du Fango avec une équipe renforcée, en synergie avec l'UAPED et l'UMJ. L'implantation bastiaise assurera une mission-ressource régionale.

◆ À Porto-Vecchio, une antenne sera créée au sein de la clinique de l'Ospedale en articulation avec l'antenne UAPED.

Ce nouveau dispositif s'inscrit dans le Plan régional de santé 2023-2028, dans l'axe « Santé de la femme et de l'enfant ». L'objectif est clair : briser le silence, agir en prévention et offrir aux victimes des réponses concrètes, quel que soit leur lieu de résidence. Un programme de formation dédié sera mis en place pour former chaque année des professionnels de santé, et chaque établissement sera encouragé à désigner un référent "violences et maltraitance"

L'ARS Corse est fière de l'expérimentation EVA Corse mise en lumière au niveau national

L'ARS Corse est particulièrement fière de voir l'expérimentation EVA Corse mise en avant dans le chapitre dédié aux innovations en réadaptation cardiaque du récent ouvrage de référence

La santé mentale, grande cause nationale 2025

Après l'Activité physique et sportive en 2024, la santé mentale devient Grande cause nationale et s'articule autour de quatre objectifs prioritaires :

▶ **La lutte contre la stigmatisation**, afin de changer le regard des Français sur les troubles psychiques et faire prendre conscience que chacun doit prendre soin de sa santé mentale.

▶ **Le développement de la prévention et du repérage précoce**, par la sensibilisation et la formation dans toutes les sphères de la société,

▶ **L'amélioration de l'accès aux soins** partout sur le territoire français, par la gradation des parcours, le développement des nouveaux métiers de la santé mentale, en veillant aux soins des personnes les plus fragiles et présentant les troubles les plus complexes. Le Gouvernement a notamment annoncé travailler au renforcement des maisons des adolescents, qui sont actuellement 125 sur le territoire national,

▶ **L'accompagnement des personnes concernées** dans toutes les dimensions de leur vie quotidienne, comme la formation, l'emploi, le logement, l'accès aux loisirs, etc.

👉 Découvrez le site "[parlons santé mentale](#)" et retrouvez les [ressources et dispositifs en Corse](#)

Parlons santé mentale!

La santé connectée en action : un évènement régional ouvert à tous

Le GRADeS Corse e-santé organise une journée e-santé qui s'annonce comme un moment fort de l'innovation et du dialogue entre tous les acteurs de santé du territoire. Professionnels de santé, étudiants, institutions, usagers sont invités à participer à cet évènement mêlant présentations de solutions concrètes, retours d'expérience, échanges éthiques et perspectives sur l'intelligence artificielle en santé.

📅 Date : **03 avril 2025**

📍 Lieu : **Hôtel Campo Dell'Oro**

🕒 Horaire : **De 8h30 à 16h**

Face aux grands défis de santé publique, la transformation numérique est une opportunité pour améliorer la coordination, la qualité et l'accessibilité des soins. Venez nombreux

Inscription obligatoire

Prévention et réadaptation cardiovasculaire (éditions Frison-Roche).

Financé au titre de l'article 51, ce dispositif a été conçu pour répondre aux spécificités du territoire insulaire : accessibilité difficile, population âgée et précarité. Il permet une réadaptation cardiaque de proximité en combinant séances initiales en centre hospitalier et poursuite dans des maisons de santé pluriprofessionnelles, au plus proche du domicile du patient, sous surveillance à distance. Après deux ans d'expérimentation, les résultats sont très encourageants : 236 patients inclus, amélioration de la condition physique, forte satisfaction et aucune complication grave.

L'ARS tient à saluer l'engagement et l'innovation des équipes porteuses du projet, notamment le Dr Antoine Faure, initiateur du programme. Ce succès collectif montre combien l'intelligence territoriale et la coopération entre professionnels peuvent transformer l'accès aux soins en Corse.

Succès pour les 1ers modules de la formation "una sola saluta"

Dans le cadre du PRSE 4, l'ARS Corse a financé une formation à l'approche de la santé-environnement, proposée gratuitement aux professionnels de santé du territoire sous forme de webinaire. En partenariat avec Promotion Santé Corse et le Dr Alice Baras, formatrice en écologie préventive, l'objectif est de donner aux professionnels et acteurs de santé les clés pour comprendre et les outils pour agir, afin de faire évoluer leurs pratiques dans une démarche de santé globale. Plus de 70 participants (médecins, infirmiers, diététiciens, sages femmes...) ont suivi le 1er module qui portait sur les enjeux et opportunités actuelles en santé-environnement. Les modules 2 et 3 proposeront des retours d'expérience et des outils pratiques. Une dernière session en présentiel sera organisée à Corte au mois de mai pour constituer une communauté de pratique.

Protection contre le Covid-19 : lancement de la campagne de renouvellement vaccinal pour les personnes fragiles

Dans le cadre de la stratégie vaccinale visant à protéger les populations les plus fragiles contre le Covid-19, les personnes les plus à risque de complications et dont la protection immunitaire diminue rapidement dans le temps peuvent bénéficier d'une vaccination supplémentaire contre le Covid-19 au printemps 2025 (**du 14 avril au 14 juin 2025**). En effet, chez ces personnes les plus fragiles, une injection permet une protection d'environ 3 mois contre le Covid-19, contre 6 pour le reste de la population.

Qui est concerné par les recommandations ?

- ✅ Toutes les personnes âgées de 80 ans et plus ;
- ✅ Les personnes immunodéprimées, quel que soit leur âge ;
- ✅ Les résidents d'EHPAD et d'USLD, quel que soit leur âge ;

Corse e-santé

JOURNÉE E-SANTÉ

Un rendez-vous incontournable pour les acteurs de santé de la région

PROGRAMME :

- Coup d'oeil sur l'offre e-santé en région
- Retours d'expériences sur les usages e-santé en Corse
- Conférence : l'intelligence artificielle en santé
- Table ronde : Ethique et numérique en santé

JEUDI 3 AVRIL 2025
De 8h30 à 16h30

HÔTEL CAMPO DELL'ORO
Rte du Ricanto, 20700 Ajaccio

✓ Toute personne à très haut risque de développer une forme grave,
Pour rappel, la vaccination contre le Covid-19 est gratuite et ouverte à toutes et tous. Les proches aidants et l'entourage des personnes ciblées par les recommandations peuvent ainsi se faire vacciner afin de protéger les plus fragiles.

Les gestes barrières, un réflexe indispensable complémentaire à la vaccination

La vaccination est un geste simple de prévention, à effectuer en complément du réflexe des gestes barrières : l'aération, le lavage régulier des mains, et le port du masque quand on tousse, on est enrhumé ou on a de la fièvre ou, en présence de personnes fragiles. Ces gestes de prévention et la vaccination notamment à l'approche de la période estivale, durant laquelle une circulation du virus a été observée les années précédentes.

LE CHIFFRE DU MOIS : 16,3 %

C'est le taux de participation des personnes âgées de 50 à 74 ans au dépistage organisé du cancer colorectal en Corse sur la période 2023-2024 (Source Santé publique France).

Un taux largement en dessous du seuil minimal recommandé de 45 % par les instances européennes, et qui place notre région parmi les moins engagées de France (Taux France hexagonale : 29,8 %).

Pourtant, ce dépistage sauve des vies. Le test est simple, gratuit, à faire chez soi, et permet de détecter des lésions avant même l'apparition de symptômes. Le mois de mars, dédié à cette campagne nationale, touchant à sa fin, il est essentiel de rappeler que ce test peut être réalisé à tout moment de l'année.

👉 Vous avez entre 50 et 74 ans ? Parlez-en à votre médecin ou rendez-vous sur monkit.dépistage-colorectal.fr pour recevoir votre kit gratuitement.

A LIRE

Le rapport d'activité 2024 de l'ARS

L'ARS Corse publie son rapport d'activité 2024. Ce document retrace les temps forts de l'année : mise en œuvre du Projet Régional de Santé, investissements du Ségur, déploiement d'actions de prévention, innovations en santé, renforcement de l'offre médico-sociale, gestion des crises sanitaires... Il illustre la diversité des missions de l'agence et l'engagement de ses équipes au plus près des territoires. À découvrir : projets emblématiques, chiffres clés et témoignages d'acteurs.

La prostitution en Corse : indices, profils, modes et réalités contemporaines

Dans la lignée de la publication des Actes de l'Agora de la Santé : « Violences et Santé en Corse » aux éditions Albiana, l'Agence régionale de santé a souhaité poursuivre un travail de documentation des déterminants de santé pour approfondir les connaissances sur les violences faites aux femmes dont la prostitution constitue l'une des formes. Ce nouvel ouvrage, aux qualités pédagogiques remarquables,

Infirmiers de pratique avancée dans le TDAH : l'exemple bastiais - ScienceDirect

Une unité d'évaluation et de prise en charge du Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité chez l'adulte, portée par un projet du Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie, a été développée par une Infirmière en pratique avancée (IPA) mention psychiatrie santé mentale et un psychiatre sur le Centre hospitalier de Bastia. Cette collaboration a permis de structurer un parcours de soins innovant dans lequel l'IPA s'intègre et exploite le panel de ses

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



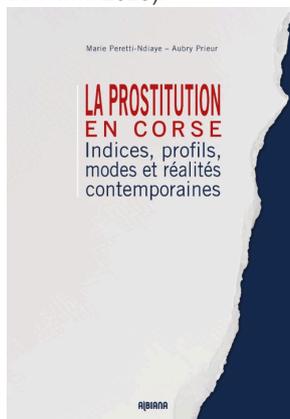
Téléchargez le
rapport

prolonge une enquête en deux volets, financée par l'ARS en 2022 et 2023, menée par Marie Peretti-Ndiaye sur « La prostitution des mineurs et jeunes majeurs », enrichie par « les groupes de travail » sur la prostitution en général, organisé par la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité.

Il explore un phénomène encore largement invisibilisé sur l'île : la prostitution, en s'appuyant notamment sur une enquête numérique originale effectuée sur les sites de rencontres.

À travers une approche empirique et analytique de la réalité insulaire, les auteurs décryptent ses formes contemporaines, ses ressorts sociaux, et les logiques de son invisibilité, tout en appelant à une meilleure compréhension et à la protection des plus vulnérables.

Le livre sera offert, sur demande, aux partenaires institutionnels et associatifs ainsi qu'aux acteurs du territoire ayant contribué à cette recherche. Pour le recevoir, contactez : ars-corse-sante-publique@ars.sante.fr (merci d'indiquer vos noms, fonctions et adresses de la structure pour recevoir l'ouvrage, disponible à partir du 7 avril 2025).



Marie PERETTI-NDIAYE, docteur en sociologie et Aubry

PRIEUR, consultant associé au sein de la SCOP COPAS, économiste et développeur web. Éditions ALBIANA avec l'ARS Corse.

compétences, que ce soit dans l'évaluation clinique et dans le suivi des adultes atteints de TDAH. L'approche holistique, les compétences de leadership clinique et le travail en partenariat interprofessionnel sont des éléments essentiels pour contribuer à implanter la pratique avancée infirmière dans la filière de soins du TDAH adulte.

Retrouvez l'article de **Mélanie GUAGENTI** publié dans *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique* (Volume 183, Issue 3, March 2025, Pages 308-311)



Lire

APPEL A PROJETS / CANDIDATURES

Portage du Comité de Coordination Régionale de la Santé Sexuelle (CoReSS)



Devenez membre du Comité de coordination régionale en santé sexuelle (CoReSS)



Culture et santé 2025/2026



L'ARS RECRUTE



Rejoignez une équipe dynamique avec des profils variés : médecins, pharmaciens, ingénieurs, statisticiens, financiers, communicants, juristes et bien d'autres spécialistes dont les missions sont de financer les actions de prévention, gérer au quotidien les risques sanitaires liés à l'environnement, prévenir et répondre aux crises sanitaires et accompagner les corses dans leur parcours de santé.

Nous recherchons :

- ✓ [Un conseiller médical \(H/F\), pour le secteur médico-social \(Handicap et dépendance\)](#)
- ✓ [Un chargé de mission régional \(H/F\) « Handicap et transformation de l'offre »](#)
- ✓ [Chargé de mission territorial \(H/F\) handicap 2A](#)



2025 ARS CORSE - Directrice de la publication : Marie-Hélène Lecenne
Comité de rédaction : Anne-Marie Lhostis, Corinne Orsoni, Philippe Mortel

Vous souhaitez vous abonner à notre newsletter ? - [Cliquez ici](#)

Vous ne souhaitez pas recevoir ce type d'e-mail ? [Désabonnez vous.](#)